



DOSSIER DE PRESSE

14 décembre 2020

ENQUÊTE

Fruits et légumes conventionnels et bio
Le lieu d'achat et l'origine ont peu d'influence sur
le prix



TABLE DES MATIÈRES

LE CONTEXTE POUR LE CONSOMMATEUR.....	3
MÉTHODOLOGIE DE NOTRE ENQUÊTE.....	4
1) Les relevés de prix	4
2) Les relevés d'origine	4
LES RÉSULTATS DE NOTRE ENQUÊTE	5
1) Des écarts de prix entre le bio et le conventionnel parfois excessifs	5
2) Le bio : en moyenne aussi cher en GMS que dans les magasins spécialisés.....	6
3) Peu d'impact de l'origine du produit sur le prix.....	7
CONCLUSIONS ET DEMANDES DE LA CLCV	9

LE CONTEXTE POUR LE CONSOMMATEUR

Depuis plusieurs années, le marché des produits biologiques progresse. En 2019, il a augmenté de 13,5 %¹. Plus de 9 Français sur 10 déclarent avoir consommé des produits biologiques et près des ¾ consomment bio régulièrement (au moins une fois par mois) selon le baromètre 2019 de l'Agence bio. Si ces chiffres sont encourageants, le prix reste le principal frein pour 80 % des consommateurs qui n'en achètent pas régulièrement ou pas du tout.

Le surcoût lié aux produits bio s'explique par plusieurs raisons. D'abord, l'interdiction d'utilisation de certains insecticides et herbicides de synthèse rend la culture en bio plus difficile à maîtriser et demande parfois plus de main-d'œuvre qu'il faut rémunérer. Pour beaucoup de cultures, les rendements sont ainsi plus faibles que pour les cultures conventionnelles. Cette prise de risque par le producteur (la perte d'une récolte ou le déclassement d'une production bio en conventionnel par exemple) se répercute logiquement sur le prix de vente aux consommateurs. Enfin, la certification en agriculture biologique à toutes les étapes (producteur, conditionneur, distributeur) représente aussi un coût supplémentaire.

À travers cette enquête, nous faisons un état des lieux du surcoût que représente le bio pour sept fruits et légumes largement consommés en France : carotte, courgette, tomate ronde, banane, orange, raisin blanc avec pépins et pomme golden.

Nous nous sommes également intéressés à l'origine de ces fruits et légumes : le bio est-il nécessairement plus local ? Le prix encourage-t-il les consommateurs à acheter des fruits et légumes de provenance plus locale ?

¹ https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2020/02/Rapport-Barom%C3%A8tre_Agence-Bio_Spirit-Insight-Edition-2020.pdf

1) Les relevés de prix

Les prix ont été relevés sur toute la France entre le 17 et le 28 octobre 2020 par les militants de la CLCV. L'enquête a été contrainte de s'arrêter fin octobre pour cause de confinement. Compte tenu du nombre de relevés inférieur à celui attendu, les résultats présentés sont ceux dont la marge d'erreur est de l'ordre de 10% et sont suffisamment tranchés pour être significatifs.

Les prix ont été relevés dans trois lieux d'achat différents : les marchés de plein vent, les magasins spécialisés bio et les hypers et supermarchés. Pour chaque relevé de prix, le type de lieu d'achat a été renseigné ainsi que le nom de l'enseigne et la localité du magasin.

2) Les relevés d'origine

L'indication du pays d'origine des fruits et légumes est obligatoire par le décret n°2010-109 du 29 janvier 2010. Il prévoit au stade de la vente au détail, l'inscription « *de la mention relative à l'origine des produits en caractères d'une taille égale à celle de l'indication du prix* ». Le règlement européen N°543/2011 concernant les normes de commercialisation dans le secteur des fruits et légumes impose d'indiquer le « *nom complet du pays d'origine* ».

Pour chaque relevé de prix, l'origine du produit a été renseignée par l'enquêteur. Si l'information de l'origine n'était pas présente au moment du relevé, l'enquêteur l'a indiqué avec la mention « origine non précisée ».

LES RÉSULTATS DE NOTRE ENQUÊTE

7 fruits et légumes : pomme golden, banane, orange, courgette, raisin blanc avec pépins, tomate ronde et carotte.

409 relevés dans 34 départements :

290 relevés dans les enseignes de grande distribution

80 relevés dans les magasins spécialisés bio

39 relevés sur des marchés de plein vent*

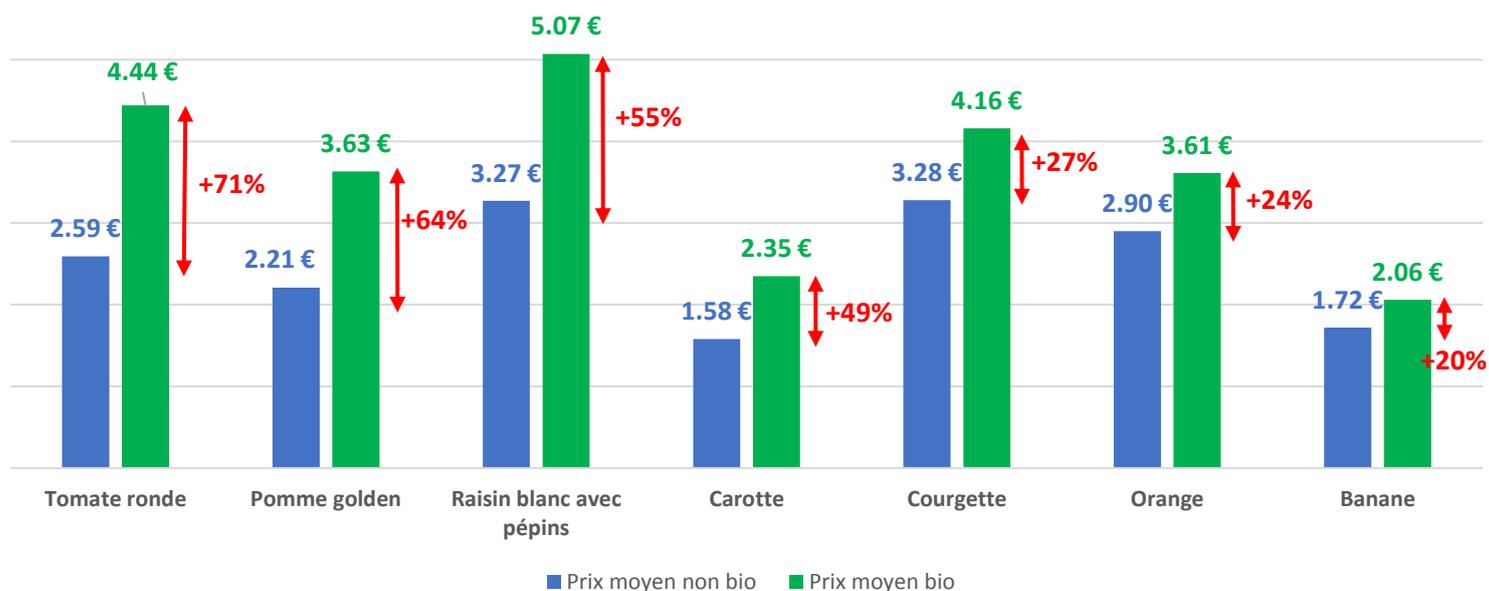
Entre le **17 et le 28 octobre 2020**

*Le nombre de relevés pour les marchés de plein vent n'a pas permis d'obtenir des résultats significatifs pour ce lieu de vente. Ces relevés n'ont donc pas été pris en compte dans la comparaison des différents lieux d'achat.

1) Des écarts de prix entre le bio et le conventionnel parfois excessifs

Les fruits et légumes biologiques de notre enquête sont en moyenne **44% plus chers** que leurs équivalents non bio. Mais il existe une très grande disparité selon les fruits et légumes étudiés. C'est le cas de la tomate ronde bio, elle est **71% plus chère** que la tomate conventionnelle alors que la banane bio n'est que **20% plus chère** que son équivalente conventionnelle.

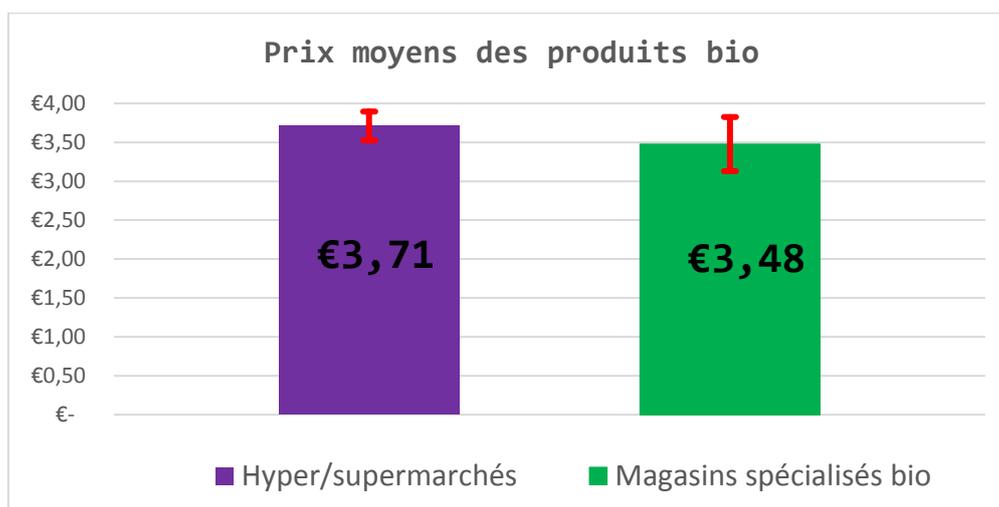
Écart de prix moyen au kilo entre un produit non bio et son équivalent bio



En prenant en compte la consommation annuelle moyenne² d'un ménage (2,3 personnes selon l'INSEE), acheter les 7 fruits et légumes étudiés en bio revient à 271€/an contre 188€/an pour des produits conventionnels.

2) Le bio : en moyenne aussi cher en GMS que dans les magasins spécialisés

Les fruits et légumes biologiques de notre échantillon se révèlent être en moyenne aussi chers en hypers et supermarchés que dans les magasins spécialisés bio. Les GMS ne semblent donc pas forcément être les plus intéressantes pour acheter des fruits et légumes bio.



Le tableau ci-dessous montre les prix moyens au kilo de chaque fruit et légume en fonction du lieu d'achat :

	Hyper/supermarchés	Magasins spécialisés bio
Pomme golden	3,72 €/kg	3,36 €/kg
Banane	2,09 €/kg	1,96 €/kg
Orange	3,74 €/kg	3,39 €/kg
Raisin blanc avec pépins	5,35 €/kg	4,72 €/kg
Tomate ronde	4,70 €/kg	4,10 €/kg
Carotte	2,30 €/kg	2,38 €/kg
Courgette	4,07 €/kg	4,43 €/kg

Le prix moyen de chacun des 7 fruits et légumes étudiés est plus élevé dans les hypers et supermarchés que dans les magasins spécialisés bio. Cependant, en prenant en compte les marges d'erreur³ qui sont de 6% pour la grande distribution et 10% pour les magasins spécialisés bio, les différences de prix n'apparaissent pas significatives.

Dans tous les cas, ces résultats montrent que les GMS ne semblent pas forcément être les plus intéressantes pour acheter des fruits et légumes bio, malgré leurs nombreuses promesses de proposer aux consommateurs des produits biologiques à petits prix et accessibles à tous.

² Sources : FranceAgriMer, Interfel et Kantar Worldpanel

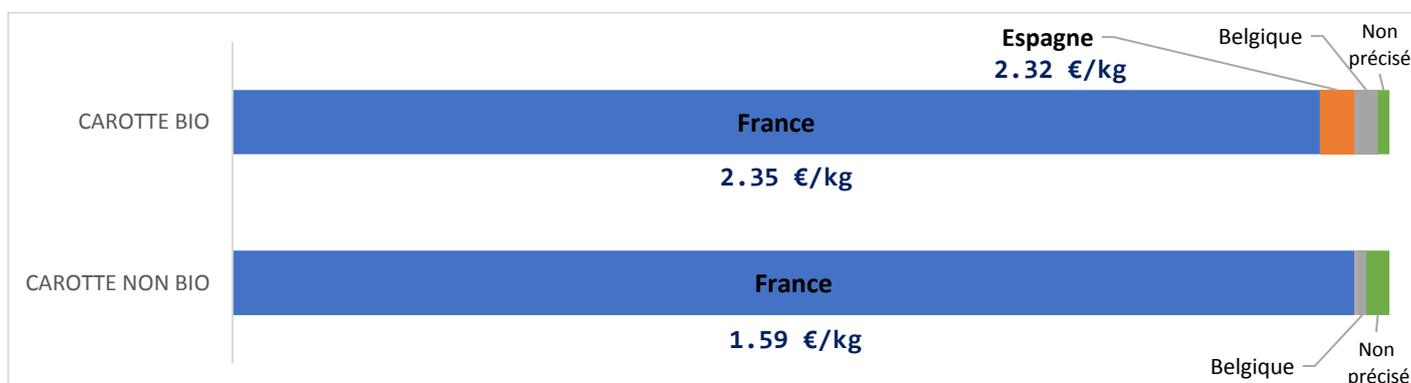
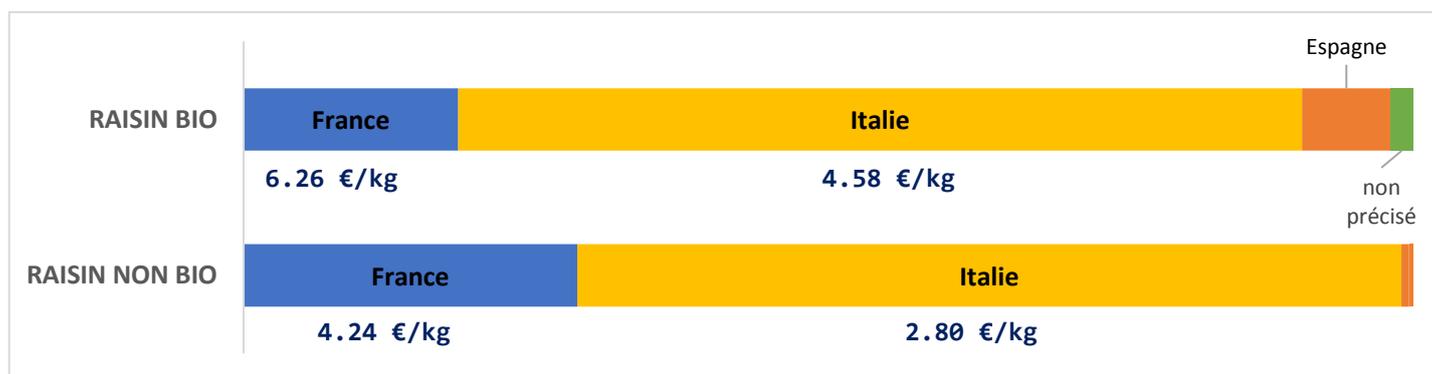
³ Marge d'erreur calculée pour un niveau de confiance de 95%.

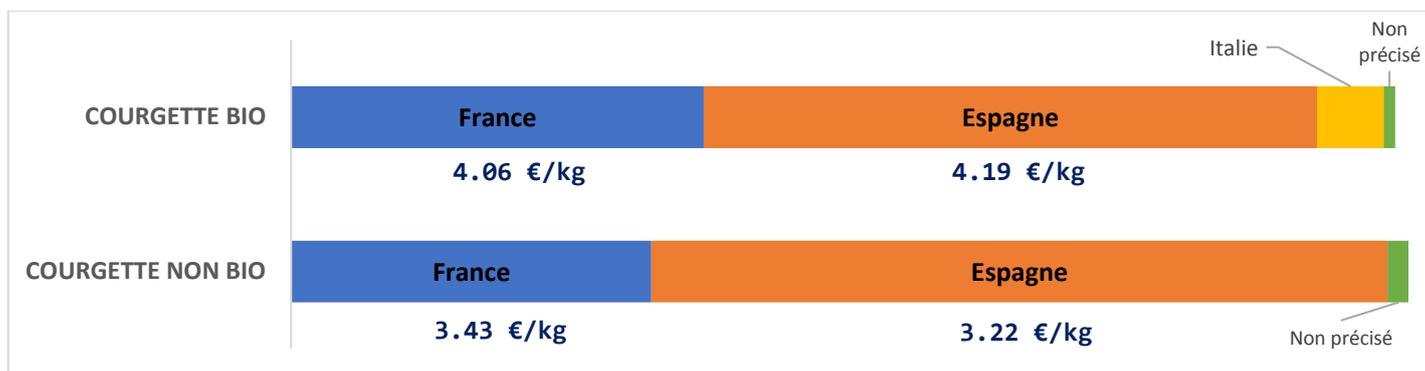
3) Peu d'impact de l'origine du produit sur le prix

Notre enquête montre que **l'origine des produits ne semble pas influencer sur leur prix, à l'exception du raisin français qui est environ 40% plus cher que le raisin italien.**

La pomme golden (bio et non bio) est le seul produit de notre enquête dont le pays d'origine est la France pour la totalité des relevés. Pour les autres, nos relevés montrent que le bio ne rime pas toujours avec plus local.

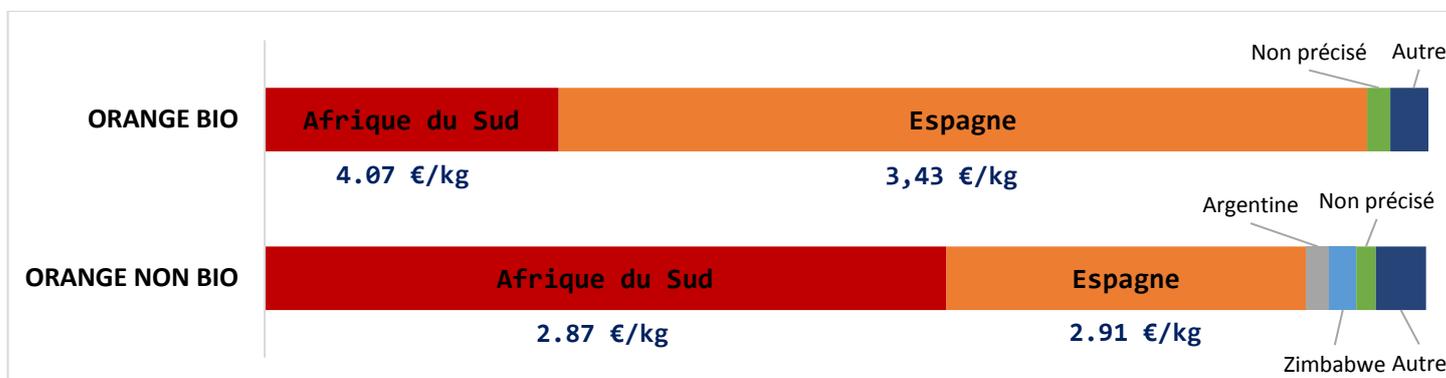
Pour le raisin bio, dont la production existe en France, la part de produits d'origine France est légèrement plus faible que le raisin conventionnel. Pour les autres produits dont la production bio existe aussi en France (tomate, carotte et courgette), la part de l'origine France est similaire pour les produits bio et non bio.



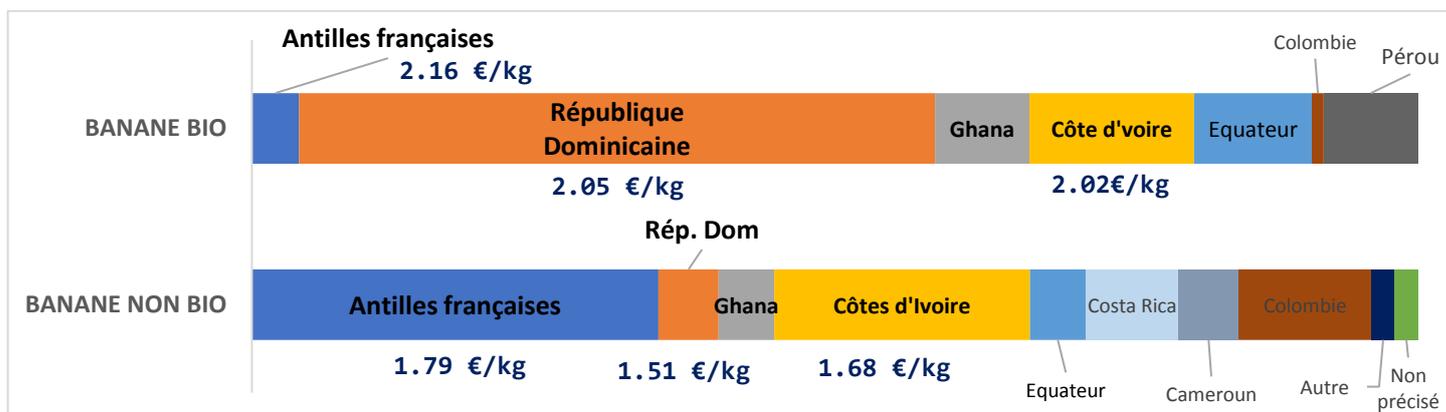


L'orange bio dont la production française (principalement Réunion, Guadeloupe et Guyane) ne représente que 0.1% de la production européenne⁴, provient majoritairement d'Espagne alors que c'est d'Afrique du Sud que proviennent majoritairement les oranges non bio.

Il faut noter que la date de nos relevés correspond au début de la campagne des oranges espagnoles (aux alentours de mi-octobre), ce qui peut expliquer la part importante d'oranges en provenance d'Afrique du Sud. Cependant, un point positif : l'orange bio semble plus locale !



Les bananes bio et non bio proviennent de différentes zones géographiques : Amérique Centrale et du Sud, Afrique et Antilles françaises. Les bananes conventionnelles proviennent majoritairement des Antilles françaises alors que les bananes bio proviennent majoritairement de République Dominicaine.



⁴ <https://www.lesfruitsetlegumesfrais.com/fruits-legumes/agrumes/orange/carte-identite>

CONCLUSIONS ET DEMANDES DE LA CLCV

- ❖ Les fruits et légumes bio sont en moyenne 44% plus chers que les produits conventionnels mais il existe une très grande disparité selon les fruits et légumes : la tomate ronde bio est 71% plus chère que la tomate conventionnelle alors que la banane bio n'est que 20% plus chère que son équivalente conventionnelle. Si l'écart de prix semble cohérent entre certains fruits et légumes bio et leur équivalent non bio, d'autres paraissent excessifs et rendent ces produits inaccessibles pour les familles les plus modestes.

La consommation de produits bio est pourtant encouragée par les pouvoirs publics et fait partie des dernières recommandations publiées par Santé Publique France en 2019⁵. Nous interpellons les pouvoirs publics sur la nécessité de rendre accessibles au plus grand nombre les produits issus de l'agriculture biologique.

La CLCV demande également plus de transparence sur la construction des prix des produits bio.

- ❖ Les fruits et légumes biologiques enquêtés se révèlent être en moyenne aussi chers en GMS que dans les magasins spécialisés bio. Les GMS ne semblent donc pas forcément être les plus intéressantes pour acheter des fruits et légumes bio.

Nous recommandons aux consommateurs de comparer les prix au kilo et de privilégier la vente en circuits courts, qui réduit les intermédiaires et les marges et donc souvent les prix de vente.

- ❖ L'origine des produits ne semble pas influencer sur leur prix, à l'exception du raisin français qui est environ 40% plus cher que le raisin italien.

Nous recommandons aux consommateurs de privilégier le local quand cela est possible.

- ❖ Le bio ne rime pas toujours avec local, il faut donc rester vigilant à la provenance des produits.

⁵ <https://www.santepubliquefrance.fr/presse/2019/sante-publique-france-presente-les-nouvelles-recommandations-sur-l-alimentation-l-activite-physique-et-la-sedentarite>